

**ARRÊTÉ DE POLICE PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR  
L'IMPASSE DE LA GRANDE VIGNE 01250 REVONNAS**

**Le Maire,**

**VU** le Code de la Route,  
**VU** le Code Général des Collectivités territoriales,  
**VU** le Code de la Voirie Routière  
**VU** le Code Pénal,  
**Vu** la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiées par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,  
**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

**CONSIDERANT** la demande de la société SUEZ EAU France – PDA - CEYZERIAT, 346, Chemin de la ZA de Domagne, 01250 CEYZERIAT, de réglementer la circulation Impasse de la grande vigne pour la création d'un branchement d'eau potable chez Madame Catherine GRANGER.

**ARRETE**

- Article 1** : Une interdiction de circulation sera mise en place pour tous véhicules. Cette réglementation sera applicable 16 janvier 2023 6h00 au 13 février 2023 22h00.
- Article 2** : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté interministériel, modifiée et complétée sera mise en place à la charge du demandeur.
- Article 3** : Les dispositions définies par l'article 1<sup>er</sup> prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.
- Article 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 5** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune de REVONNAS.

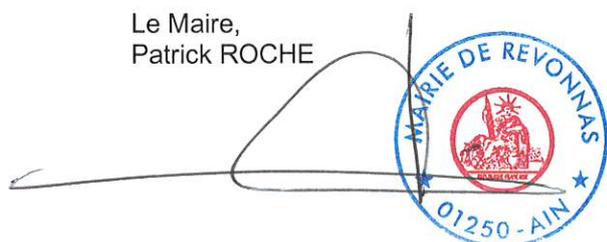
Copie est adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de CEYZERIAT,
- L'entreprise SUEZ EAU France.

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à REVONNAS, le 22 décembre 2022

Le Maire,  
Patrick ROCHE



The image shows a handwritten signature in black ink that extends across the page. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a blue border with the text 'MAIRIE DE REVONNAS' at the top and '01250-AIN' at the bottom. In the center of the stamp is a red emblem featuring a figure holding a staff, with the word 'REVONNAS' written below it.